



Syndicat national **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s
et Surveillant(e)s Brigadiers



La "sanctuarisation" des heures frictionnelles : Ça se paye très cher !

Parfois, le langage syndical est bien plus incompréhensible que le jargon administratif. On se souvient par exemple du terme de **"sanctuarisation des heures frictionnelles"** qu'employait une certaine organisation syndicale, notamment au milieu des années 2010.

La sanctuarisation, ce n'est pas rien, c'est donner une dimension sacrée.

Les heures frictionnelles résultent de la différence entre les 35 heures légalisées depuis 2000, et les 39 heures injustement maintenues pour calculer les besoins en effectif de Surveillant(e)s.

Fatalement, ce "tour de passe-passe" permet de réduire considérablement les besoins en effectif de Surveillant(e)s.

La "sanctuarisation" de ce système revendiqué par l'UFAP, est remarquablement exploitée par nos décideurs pénitentiaires qui n'en demandaient pas tant pour faire des économies de personnel.

Manifestement, cette arnaque est d'une dangerosité extrême à tout point de vue. Elle impose des rythmes de travail d'un autre siècle. Elle a un impact sur la vie sociale des agents. Elle porte atteinte à leur santé physique et morale. Elle transforme les risques psycho-sociaux en drames réels.

Les Surveillant(e)s méritent mieux que de tels calculs malveillants qui viennent concrètement aggraver leurs conditions de travail, quand ils souffrent en plus des effets du "mode dégradé"...

Les Surveillant(e)s méritent mieux que d'avoir à crouler sous le poids des heures supplémentaires pour améliorer leur rémunération.

Les Surveillant(e)s méritent mieux que les réformettes statutaires qui ont été signées par le passé.

Les Surveillant(e)s méritent mieux qu'une réforme de la Chaîne de Commandement. Car, si cette dernière leur donne pour seul espoir une perspective de carrière, ils ont la certitude que peu d'entre-eux obtiendront les épreuves pour évoluer dans les grades supérieurs, et, qu'à la mise en oeuvre de la réforme, ceux qui seront promus au grade de 1^{er} Svt ne seront pas remplacés, ce qui promet donc de nouvelles et excessives pénuries de Surveillant(e)s.

Le S.P.S. ne cessera de "botter le cul" de ces organisations syndicales multicatégorielles plus obsédées par les revendications relatives aux perspectives de carrière, que portées par les revendications qui touchent aux conditions de travail des Surveillant(e)s.

L'augmentation de l'effectif des Surveillant(e)s devrait entrer dans la "sanctuarisation..." des revendications.

Le 04 février, le bureau national